



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

élèves

Question écrite n° 91100

Texte de la question

M. Éric Woerth attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes formulées par les parents d'enfants qui partent étudier un an à l'étranger pendant ou à la fin de leur scolarité dans l'enseignement secondaire. Ces enfants partent s'ouvrir sur le monde et se voient reprocher et se retrouvent confrontés à leur retour à des difficultés pour se réinscrire dans leurs lycées d'origine. Il ne peut leur être reproché d'avoir arrêté leurs études pendant un an puisqu'il s'agit bien d'enfants qui ont été scolarisés, certes à l'étranger. Il aimerait savoir ce que le Gouvernement entend faire pour encourager l'ouverture sur l'international des jeunes en études secondaires, et comment il compte répondre aux difficultés éprouvées par les collégiens et lycéens qui partent faire une année de leur scolarité à l'étranger.

Données clés

Auteur : [M. Éric Woerth](#)

Circonscription : Oise (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91100

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 novembre 2015](#), page 8285

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)